



ENSEMBLE POUR GAGNER



AUTAN LE DIRE, journal de la CGT DIRCOFI SUD-PYRENEES

EDITO

Préparée sans réelle prise en compte de la situation sanitaire et sans moyen supplémentaire, la rentrée scolaire et universitaire inquiète les jeunes, les familles et les professionnels. Cela dans le cadre d'un protocole sanitaire ministériel illisible et sans cesse remis en cause.

Pour le monde du travail, il revient aux employeurs de prendre en charge les mesures de protections individuelles et collectives, dont la distribution gratuite de masques en quantité suffisante.

La réduction du temps d'exposition également nécessaire induit de discuter de l'organisation, des conditions de travail et réduction du temps de travail. La priorité doit être donnée à la préservation et à la création en nombre d'emplois stables et qualifiés, à la sortie de la précarité en particulier des jeunes travailleurs, des étudiants, avec leur mise en protection sociale. Les plus vulnérables tant au plan sanitaire qu'au plan économique et social doivent être protégés par des services publics de qualité et au service du plus grand nombre. A ce jour, le gouvernement CASTEX en lien avec le MEDEF ne fait que protéger les plus aisés et accélère une politique de soutien aux entreprises sans aucune contrepartie en espérant peut-être «un ruissellement miraculeux».

REPRENONS LES CHOSES EN MAIN ET DECIDONS TOUS ET TOUTES ENSEMBLE DE LA SOCIETE DONT NOUS VOULONS !

Septembre 2020

ACTU DE LA DIRCOFI SUD-PYRENEES

Audience du 31 août 2020 avec les organisations syndicales de la DIRCOFI SUD PYRENEES

Le directeur a parlé : «JE SERAI INTRAITABLE SUR LE PORT DU MASQUE et tout le monde en aura toute la journée. On en a 14 000 en stocks»

Le directeur a parlé : «je serai très attentif à l'hygiène des locaux y compris sur le nettoyage des sols, des poignées de portes et sur la présence de savon dans les sanitaires »

Le directeur a parlé : «pas de plexiglas entre deux collègues dans un bureau, pas de lieu de convivialité, pas de formation en présentiel et vive le télétravail

Le directeur a parlé : «grâce aux économies réalisées sur les frais de déplacement, on pourra repeindre les toilettes et changer les revêtements de sols, dans les couloirs»

Le directeur a parlé : «JE NE ME FAIS AUCUN SOUCI POUR LES RESULTATS DU CONTROLE FISCAL en 2020. Puisque nous n'avons aucun objectif»

MERCI PATRON !!!

Un groupe de travail CONTROLE FISCAL se tiendra à BERCY le 9 septembre 2020 avec les organisations syndicales représentant les personnels

6 sujets y sont abordés

1/ la BCR et les services de recherche (dezingage complet de ces services qualifiés entre les lignes de «dépassés» dans leur format actuel)

2/création du service de la sécurité juridique et du contrôle fiscal (concrètement entre autres choses fin des services contentieux liés au CF). Le juge administratif aura de moins en moins de place dans le monde secret des affaires.

3/ la démétropolisation création de pôle de contrôles sur pièces (fin des cellules DFE des PCE dans les DRFIP et DDFIP)

4/ la reprise des opérations de contrôle fiscal externe sous l'angle sanitaire et en période de crise économique (autant dire sur la pointe des pieds et à reculons)

5/ GRANDE NOUVEAUTE : la présentation de l'examen de conformité fiscale par un tiers de confiance du secteur privé (commissaire aux comptes auditeurs etc...). Histoire de faire le ménage dès avant le contrôle fiscal si toutefois il y en a un.

6/ Montée en puissance de la MRV et de la programmation artificielle à hauteur de 50%

Il y est le monde a changé et l'administration fiscale aussi

Le CAC Commissaire aux comptes un auxiliaire fiscal de confiance ?

En application de l'article L. 561-2 12° bis du code monétaire et financier, et depuis le 21 août 2020, les commissaires aux comptes mettent en œuvre les obligations professionnelles relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Obligation de vigilance, de dénonciation de faits délictueux et déclaration TRACFIN. Par ailleurs, le Commissaire aux comptes sera aussi chargé des **examens de conformité fiscale** et sera donc « **un tiers de confiance** » de l'administration fiscale dans la lutte contre la fraude fiscale.

Le fraudeur récompensé du mois :

FACEBOOK a annoncé le 24 août dernier qu'un accord fiscal a été conclu entre le groupe et le gouvernement français, sur un redressement de 106 millions d'euros d'impôt sur les sociétés (dont 22 de pénalités) pour sa filiale France pour les exercices allant de 2009 à 2018. soit au final un taux d'imposition raisonnable au regard du chiffre d'affaires et des profits réalisés en France par le géant américain. Le chiffre d'affaires déclaré en France est passé de 56 à 747 millions d'euros entre 2017 et 2019 en raison de revenus jusque là déclarés en Irlande.

Maladie professionnelle : Le «brown-out» c'est quoi ?

Les manifestations du brown-out s'installent progressivement dans le temps et ne sont pas toujours visibles. Le salarié continue de travailler, ne souffre pas d'un épuisement soudain qui affecte son aptitude au travail (comme c'est le cas lors d'un burn-out). Mais «l'inintérêt» des tâches effectuées entraîne chez lui un **manque grandissant de motivation**, le sentiment d'être inutile, de répéter des tâches absurdes, de perdre son temps, de ne pas être à sa place... Le brown-out peut également naître d'une incompréhension face aux ordres de la hiérarchie et aux valeurs mêmes de l'entreprise.

“Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens décidés puisse changer le monde”. En fait c'est toujours ainsi que le monde a changé”. Margaret MEADE anthropologue